COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2019/2020

DE L'ASSOCIATION AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Association Intercommunale de Chasse MONEIN CUQUERON PARDIES
Mairie de Monein
Place Henri LACABANNE
64360 MONEIN

Nombre de membres présents : 8 membres du Conseil d'Administration. (1 Membre absent excusé)

Nombre de membres représentés : 0

♦♦♦

Ordre du jour

- Ouverture
- Approbation du Compte Rendu moral
- Approbation du Compte Rendu d'activité
- Approbation du bilan financier
- Délégations de pouvoirs aux chefs de battues
- Renouvellement du tiers sortant
- Approbation du règlement intérieur
- Informations diverses
- Annexe

- **Ouverture**

En raison du COVID 19, et afin de respecter la distanciation physique l'assemblée générale s'est tenue uniquement en présence du Conseil d'Administration.

Après les remerciements adressés aux personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'association, aux différentes institutions partenaires, le Président présente l'ordre du jour.

Compte rendu moral, compte rendu d'activités, bilan financier, renouvellement du tiers sortant, préparation de la campagne 2020/2021 délégation de pouvoir aux responsables de battues, règlement intérieur 2020/2021, règlement intérieur spécifique pour la chasse du sanglier.

- **Approbation du compte rendu moral :**

Le Président évoque la participation à la vie de l'association avec l'accueil de l'Association des Jeunes Chasseurs du Département (AJC64) depuis plusieurs années déjà, lors d'une battue au chevreuil. Plusieurs d'entre eux sont revenus pour participer à des battues.

Le manque d'implication des chasseurs de petits gibiers à plume dans la vie de la société est encore évoqué, entre autres lors des lâchers de faisans. Mais aucune solution n'est apportée pour inverser cette tendance.

Est également abordé la création d'une nouvelle société de Chasse sur le territoire de Monein et les conséquences que cela va entrainer, tant sur le plan de la réciprocité pour le petit gibier que le respect du territoire de cette nouvelle société lors des battues grands gibiers.

L'envoi d'une lettre à la mairie de MONEIN sur la construction d'un local pour le dépeçage et la préparation de la venaison n'ayant pas abouti, et avec le changement de l'équipe municipale, une nouvelle demande sera faite en reprécisant les besoins.

Il a été également souligné l'amélioration du comportement des chasseurs de l'ACSGB lors des battues tout au long de la saison, en souhaitant que cela continu.

En l'absence de remarques, le compte rendu moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

- **Approbation du compte rendu d'activités :**

Le nombre d'adhérents reste stable par rapport aux années précédentes malgré le vieillissement de la population des chasseurs. Un effort a été fait pour l'attribution de cartes « non résident » supplémentaires.

En raison du COVID 19, les comptages n'ont pas pu être réalisés. La société s'appuie sur les témoignages recueillis des utilisateurs de la nature (Agriculteurs, promeneurs…) pour affiner au mieux les prélèvements à venir.

- ✓ Chevreuils

Au cours de la saison 2019/2020, 55 bracelets chevreuil ont été exploités dans le cadre du tir d'été. 130 bracelets chevreuils ont été exploités au total. Pour réaliser ce tableau 17 battues ont été nécessaire avec une participation moyenne de 29 chasseurs. Le déséquilibre entre le prélèvement de mâles par rapport aux femelles est identique à l'année précédente; 75 % de mâles pour 25 % de femelles. (Détail en Annexe)

- ✓ Sanglier :

33 bracelets sanglier ont été exploités par les deux équipes.

Les associations ont bénéficié de dons de chevreuils ou de sanglier pour l'organisation de repas. 12 Chevreuils et 2 Sangliers. (Détail en Annexe)

- ✓ Lièvres :

7 lièvres ont été prélevés dans le cadre du plan de chasse, dont 2 lors des battues organisées dans l'EX GIC Lièvres. Prélèvement en baisse par rapport aux années précédentes.

- ✓ Nuisible :

41 renards, 19 corneilles, 45 pies et 26 ragondins (résultats connus) ont été régulés en période de chasse ouverte, battues président, battues administratives du lieutenant de louveterie, tir à l'affût et piégeage.

- ✓ Faisans :

Trois lâchers pour un total de 452 faisans ont été réalisés pour l'ouverture de septembre et le premier week-end d'octobre et de novembre. La présence de plusieurs couvées sur le territoire montre que le faisan se porte bien.

- ✓ Animation :

La société a accueilli l'Association des Jeunes Chasseurs du 64 pour une matinée chevreuils suivi d'un repas. L'opération sera reconduite la saison prochaine.

Le repas des chasseurs, ouvert à tous a réuni 140 convives. Il a été préparé et servi par le traiteur « le cheval blanc » à Lacq

Le compte rendu d'activités, soumis au vote, est adopté à l'unanimité sans observations.

- ➢ **Approbation du Bilan financier** :

Le bilan financier de la campagne 2019/2020, présenté par le trésorier Jean Pierre MAISONNAVE, fait apparaître un solde positif Le trésorier explique cela par des dépenses moindres par rapport à l'année précédente (Pas de repas fin de battues chevreuil, pas de repas des bénévoles les rassemblements étant interdit avec le COVID 19) et surtout pas d'investissement dans du matériel.
Le bilan financier est approuvé à l'unanimité sans observations.

- ➢ **Délégations de pouvoirs aux chefs de battues** :

Pour la campagne 2020/2021, la délégation de pouvoirs aux responsables de battues est votée à l'unanimité pour Alfred HOURS, Gilbert BERGEZ, Michel POULIT, Didier MIRANDE, Daniel PEYROU pour le compte de la société et pour Michel SERREMOUNE et Francis SERREMOUNE pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïses pour laquelle la tolérance de chasse sur le territoire a été reconduite.

- ➢ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Personne n'étant candidat pour le renouvellement du tiers sortant au sein du CA de la société, les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

- ➢ **Règlement intérieur**

Le Président présente ensuite le projet de règlement intérieur pour la campagne à venir. L'interdiction de chasser sur les secteurs des battues au chevreuil jusqu'à 14 h 00 est reconduite. Le règlement est modifié pour se mettre en conformité avec le nouveau schéma cynégétique 2020-2026. Le tarif des cartes reste inchangé pour la campagne 2020/2021.

Le projet de règlement intérieur est approuvé à l'unanimité sans observations.

- **<u>Informations diverses</u>**

- **Rappel aux sociétaires « non-résidents » de faire leur renouvellement de carte tous les ans par courrier ou par mail.**

- **Ouverture générale : 13 septembre 2019**

- **Permanences de vente des cartes : Ouverture anticipée sanglier : Samedi 08 août 2020 de 9h à 12h**

- **Vente des cartes de société pour l'ouverture générale : samedi 05 septembre 2020, lundi 07 et samedi 12 septembre 2020**

L'ordre du jour étant épuisé, et en absence de questions diverses, le Président remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur présence.

.

Le Président

Didier MIRANDE

MIRANDE

Le Secrétaire

Jean-Pierre MAISONNAVE

Répartition des prélèvements Chevreuils

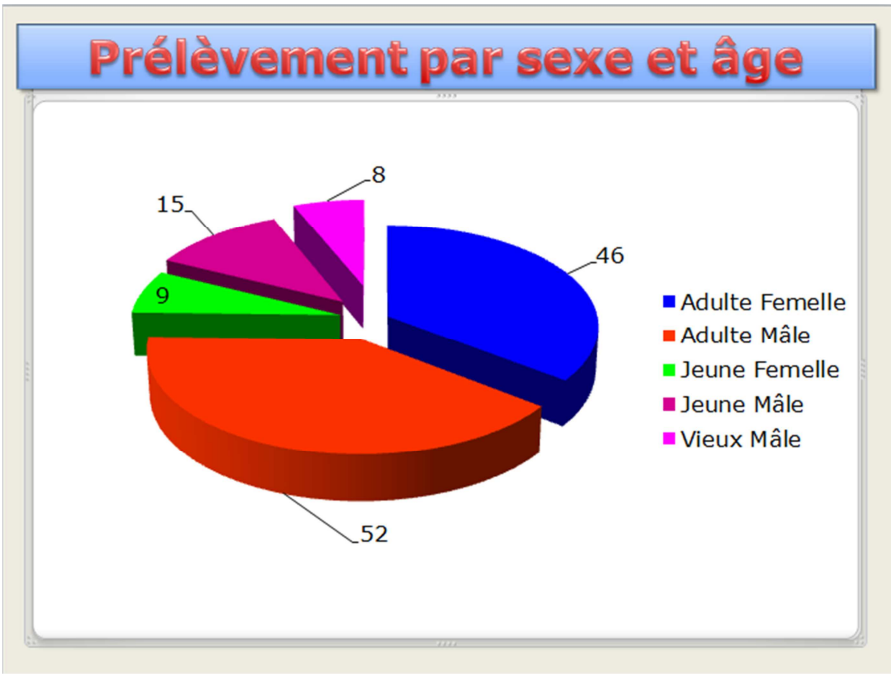

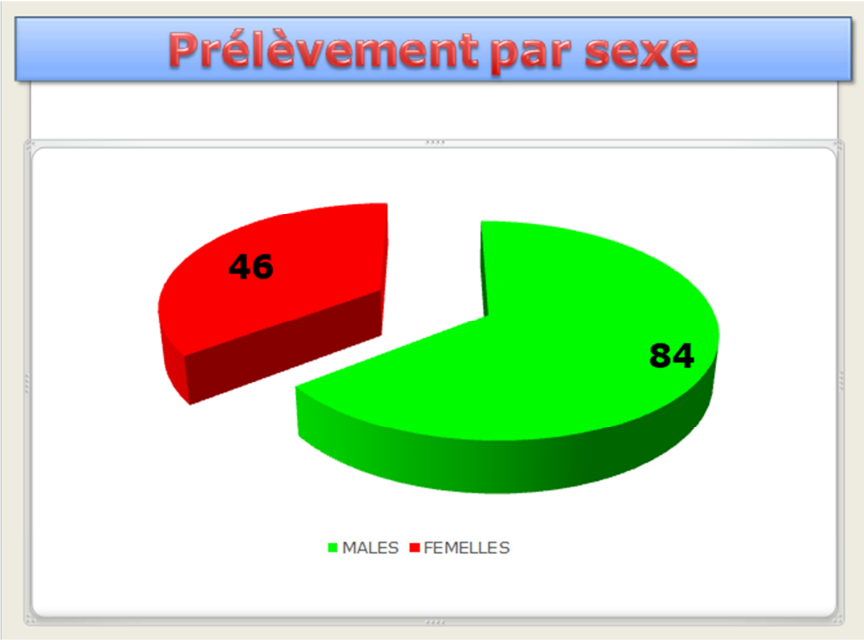

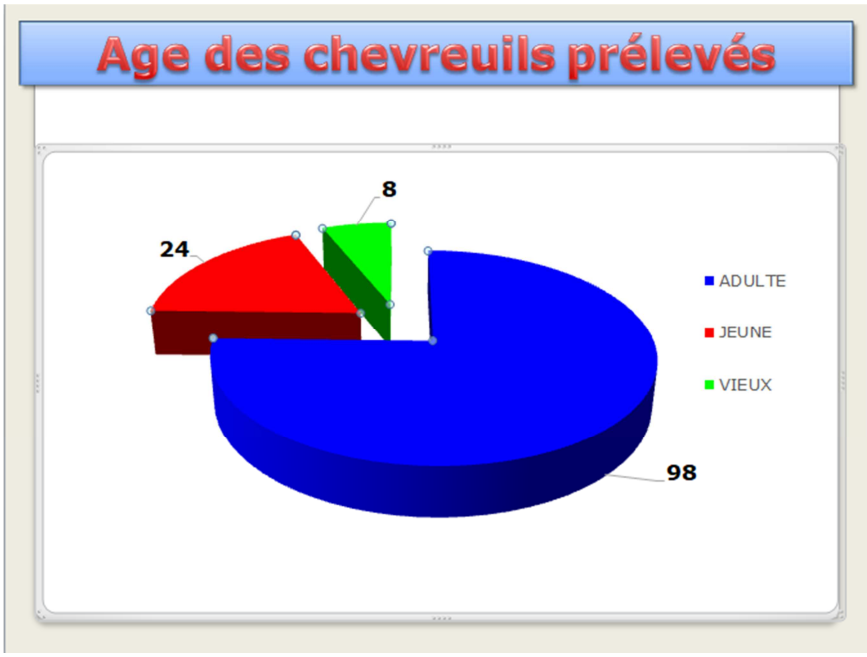
Age des chevreuils prélevés
8
24
98
ADULTE
JEUNE
VIEUX

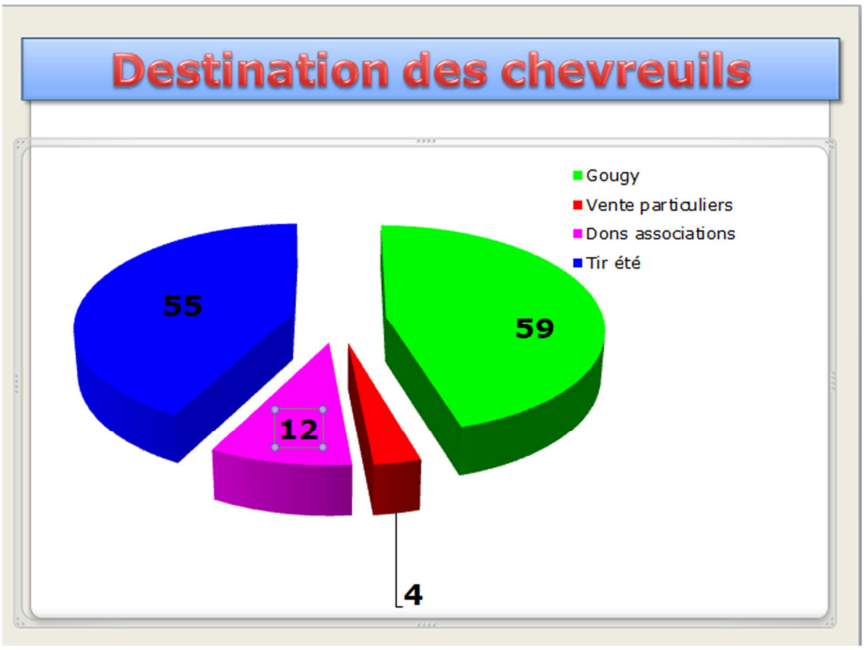
Destination des chevreuils
Gougy
Vente particuliers
Dons associations
Tir été
55
59
12
4

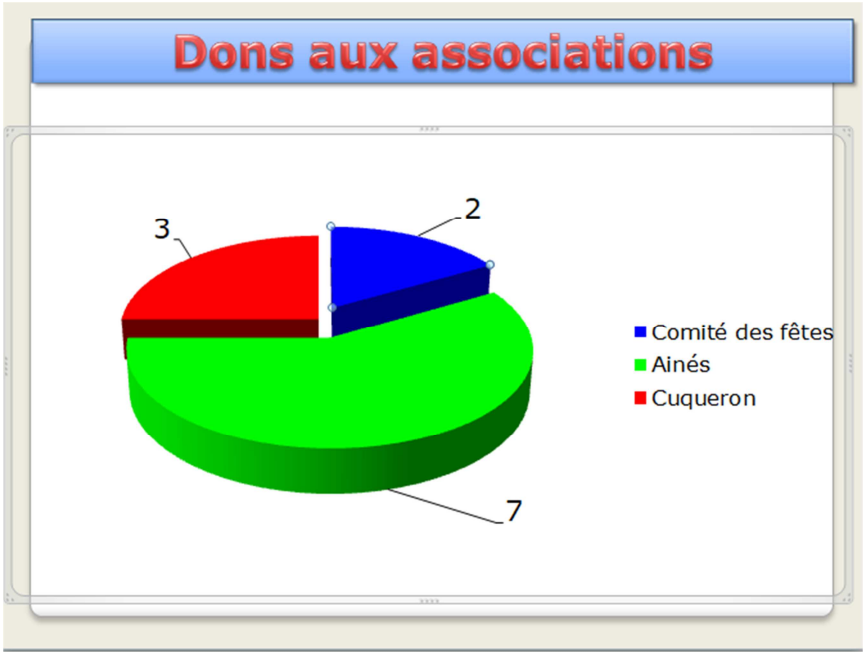

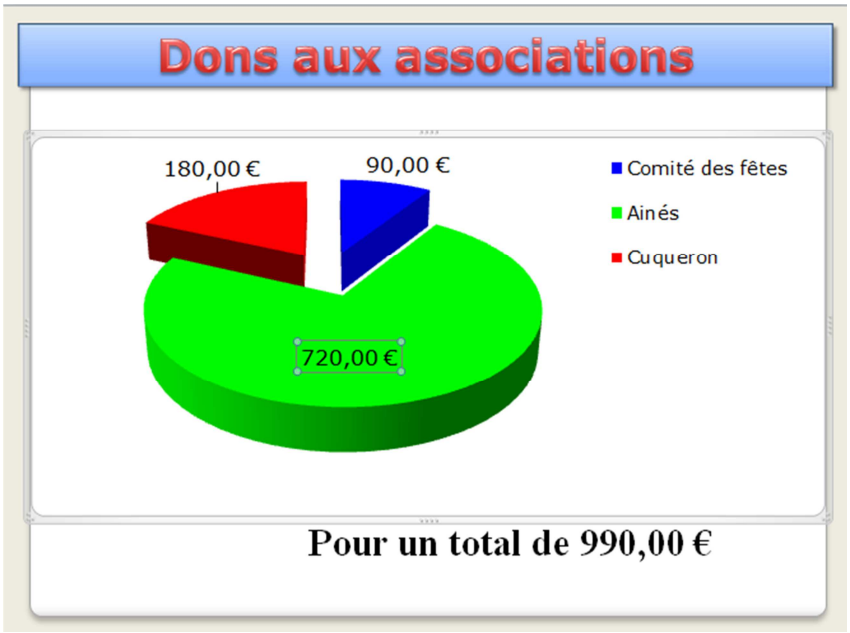

Il a été également fait dons de deux Sangliers pour une somme d'environ 420, 00 €